



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

20^e séance du mardi 20 mai 2025

Présidence de M. Eric Bettens, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Rapport-préavis N° 2023/70 de la Municipalité, du 21 décembre 2023 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Samuel De Vargas et consorts :
« Le drug checking, un outil supplémentaire en matière de réduction des risques liés à la consommation de stupéfiants »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi vingt mai deux mille vingt-cinq.

Le président :



Le secrétaire :